

METRO FRANCE rappelle Galettes de pomme de terre environ 2kg Rustadou



- Noms des modèles ou références concernés : **Galettes de pomme de terre environ 2kg Rustadou**
- Marque : **RUSTADOU**
- GTIN 93348700083009 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 11/07/2025 et le 15/08/2025
- Conditionnements : **Barquette plastique 2kg env**
- Date début/fin de commercialisation : **du 20/06/2025 au 29/07/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Marque de salubrité : **FR 67.218.003 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **METRO France**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Moisissures engendrées par un défaut d'étanchéité d'emballage provoquant des Micro fuites.**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement de seuils de sécurité**
- Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement
- Description complémentaire du risque : **Défaut d'étanchéité d'emballage (micro fuites invisibles à l'œil nu) qui peuvent être à l'origine de développement de moisissures.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mercredi 20 août 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0170960278**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre